

10 jan 2013 -01:05

Escarres de décubitus : mieux vaut prévenir que guérir

En Belgique, 12% des patients hospitalisés souffrent d'escarres de décubitus. De telles statistiques ne sont toutefois pas connues pour les autres structures de soins. Le SPF Santé Publique a déjà pris de nombreuses initiatives dans le cadre de la prévention des escarres et sollicite à présent le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) afin qu'il développe des recommandations de bonne pratique en vue d'apporter un soutien scientifique à la pratique quotidienne des soignants. Il ne s'agit pas pour autant d'une check-list d'interventions à appliquer sans réflexion à tous les patients à risque, ce qui procurerait aux soignants un faux sentiment de sécurité. La prévention des escarres doit au contraire être envisagée au cas par cas, et se décliner en une combinaison de mesures spécifiques, à appliquer dans tous les environnements de soins.

Pour mener cette étude, le KCE a collaboré avec les équipes des universités de Gand et de Leuven, les associations belges de soins de plaies, le groupe CIPIQ-S (Collaboration Internationale des Praticiens et Intervenants en Qualité), mais aussi avec le très réputé NICE (National Institute for Health and Clinical Excellence) britannique, une véritable primeur !

Affection longue et douloureuse

Les escarres de décubitus se développent préférentiellement aux niveaux des talons et du sacrum. Ce sont les parties du corps qui subissent le plus de pression lorsqu'une personne reste longtemps alitée ou en position assise. La gravité des lésions s'échelonne d'une rougeur persistante, qui ne disparaît pas à une faible pression exercée sur la peau, jusqu'à l'ulcération profonde qui atteint les muscles et les os. Les escarres de décubitus peuvent s'accompagner d'un sérieux inconfort de longue durée et causer des coûts supplémentaires pour le patient et la société. La prévention des escarres est l'une des tâches les plus importantes du personnel infirmier et est considérée comme un aspect crucial de la politique de la qualité, tant dans les hôpitaux, les maisons de repos, les centres de révalidation qu'au domicile des patients.

Combinaison de mesures de prévention adaptées individuellement à chaque patient

Les chercheurs ont procédé à une analyse approfondie des études publiées et ont conclu à la primauté des mesures combinées pour assurer une prévention adéquate des escarres : changement régulier de position au fauteuil et au lit, utilisation de dispositifs de répartition de la pression (tels que des matelas spéciaux) et proscription des massages énergiques de la peau.

De plus, la prévention sera adaptée au mieux à la situation individuelle de chaque patient. Dès le premier contact en milieu de soins, le risque d'escarres sera soigneusement évalué et les mesures de prévention précisément définies. La situation médicale et le plan de soins établi en concertation avec le patient, ses aidants proches et les soignants, ainsi que les préférences du patient, joueront ici un rôle essentiel. La prise en charge sera régulièrement réévaluée, surtout si l'état de santé du patient évolue ou s'il change de milieu de vie ou de soins.

Un appel à des recherches de qualité

Malgré l'impact majeur des escarres de décubitus sur la qualité de vie des patients, trop peu d'études cliniques de bonne qualité ont évalué l'efficacité des différentes mesures de prévention. Pourtant, les organisations de soins qui assurent une politique de prévention systématique et bien structurée obtiennent de meilleurs résultats en termes de qualité des soins. Elles enregistrent la prévalence des escarres de décubitus, se comparent à d'autres organisations et informent les soignants des résultats obtenus. De plus, de telles organisations emploient des infirmiers/ères spécialisé(e)s en soins de plaies, organisent des formations adaptées et disposent d'un comité multidisciplinaire dédié à la prévention des escarres de décubitus.

Le KCE plaide pour de meilleures recherches ciblées notamment sur l'évaluation du risque d'escarre, l'efficacité des matelas répartiteurs de pression, et la fréquence adéquate de changement de position des patients.

Campagne de sensibilisation des soignants concernés

Ces recommandations de bonne pratique représentent une bonne opportunité pour une nouvelle campagne de sensibilisation des soignants concernés. Elles seront aussi idéalement adoptées dans les procédures de travail et dans la formation des soignants. Les hôpitaux, les maisons de repos et les responsables des soins à domicile devraient aussi intégrer les programmes de prévention des escarres dans leur politique globale d'amélioration de la qualité, à laquelle, respectivement, les gériatres et dermatologues, les médecins coordinateurs et conseillers (MCC) et les médecins généralistes devraient être associés.

Ces recommandations de bonne pratique pour la prévention des escarres seront suivies des recommandations pour le traitement des escarres, prévues pour mi-2013.

Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé
Centre Administratif du Botanique, Door Building (10ème étage)
Boulevard du Jardin Botanique 55
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 287 33 88 (nl) / +32 2 287 3354 (fr)
<http://kce.fgov.be>

Gudrun Briat
Communication scientifique
+32 475 274 115
press@kce.fgov.be